

Réf: Dossier 239211

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GNANGANA SINAWA TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé « GSTS »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA LOT:317,
ILOT: 262, Lot 317, Ilot 262

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNANGANA SINAWA TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé « GSTS »

Objet : Activité principale :
TRANSPORT .

Activité secondaire :
DIVERS

- ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA LOT:317, ILOT: 262, Lot 317, Ilot 262

Dirigeant(s) M KONE SANGA DIT DJAKARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08905 du 11/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58781/GTCA/RC/2023 du 11/08/2023

